

**Section spécialisée de la normalisation
des produits secs et séchés
Cinquante-septième session**
Genève, 28 juin - 2 juillet 2010
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour

Présenté par la France

La demande et les commentaires suivants ont été soumis par la délégation française.

La France souhaiterait inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour de la session. Dans le cadre des travaux de révision des normes existantes par le comité du Codex alimentarius sur les fruits et légumes traités, il apparaît que 4 normes sur les fruits secs et séchés ont été élaborées par ce comité :

- Dried Apricots (CODEX STAN 130-1981)
- Dates (CODEX STAN 143-1985)
- Dried Raisins (CODEX STAN 67-1981)
- Pistachio nuts, unshelled (CODEX STAN 133-1981).

La France souhaiterait qu'un échange de vues ait lieu lors de la prochaine session, sur le devenir de ces normes. Elle estime que des normes sur ces produits ont déjà été élaborées dans le cadre de la CEE/ONU et donc que le maintien de ces normes du Codex ne semble pas nécessaire, ceci d'autant plus que des brochures interprétatives de l'OCDE pourraient être élaborées et seraient alors accessibles à tous.